Les crédits

Que fait-on de l'exaspération de nos gens? Un de nos vis-à-vis a parlé d'exaspération. On met la patience des gens de l'endroit à rude épreuve. Ils ne savent pas s'ils vont pouvoir profiter en définitive des retombées économiques de ce projet. Ce n'est tout simplement pas juste.

Nous demandons à être traités de façon équitable dans notre région. Nous voulons que le ministre aille de l'avant avec le projet de loi C-78 et qu'il établisse un ensemble de lignes directrices tendant à remplacer les anciennes qui ne donnent absolument pas les résultats escomptés. Ce sera alors un jour nouveau pour le projet Rafferty-Alameda, et on pourra parler à ce moment-là de développement durable au Canada. C'est nécessaire. Personne ne prétendra le contraire. Tout le monde s'entend pour dire que nous avons grand besoin de lignes directrices raisonnables.

Je lance un défi à la Chambre et aux Canadiens. Je voudrais ajouter une dernière chose en terminant. J'ai souligné plus tôt que nous ne devons pas porter de jugement sur un projet dont nous ignorons tout, si nous voulons pouvoir compter sur de bonnes lignes directrices en matière d'environnement. Cela s'applique aux conservateurs, aux libéraux, aux néo-démocrates et à tous les Canadiens. Nous voulons assurer un bel avenir à nos enfants. Nous voulons pouvoir compter à l'avenir sur un développement durable et sur un environnement sain. C'est notre souhait à tous. On ne sait trop comment, mais, dans le cas du projet Rafferty-Alameda, on a laissé croire que nous n'étions pas conscients de la nécessité de protéger notre environnement. Or, il n'en est rien.

Je crois que nous avons servi d'exemple au reste du pays. Permettez-moi de dire, au nom de mes électeurs, que nous avons dû parfois subir des attaques ridicules au sujet de cette question. Je prie tous mes collègues parlementaires de laisser le bon sens l'emporter et de nous permettre de faire ce qu'il faut. Il s'agit d'établir un nouvel ensemble de lignes directrices dans le projet de loi C-78 et d'aller de l'avant pour améliorer le sort, non seulement des gens de Souris, Moose Mountain, et Rafferty dans le sud de la Saskatchewan, une région qui a grand besoin d'eau, mais également celui de tous les Canadiens.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Je comprends la passion que le sujet provoque chez le député. Il m'en a parlé en privé et je sais ce qu'il ressent, mais permettezmoi de revenir sur certaines choses qu'il a dites. En un sens, il renforce la position que nous avons formulée à la Chambre aujourd'hui.

Il dit qu'on ne doit porter de jugement sur ce projet que si on y connaît quelque chose. Nous disons seulement qu'il existe un moyen de faire juger du projet par des personnes qui le feront avec une certaine objectivité. Ses membres ont démissionné parce que le gouvernement de Saskatchewan poursuit la construction avant que l'évaluation ne soit terminée. C'est l'une des raisons que donnent les membres de la commission. Ce n'est pas contre le barrage qu'un grand nombre d'entre nous en ont. Vous avez parlé de situation et de problèmes plus vastes qui existent ailleurs dans l'est et au centre du Canada. Je suis de votre avis. Ce qui est en jeu dans l'affaire Rafferty-Alameda, c'est la façon d'aborder les questions environnementales et le genre de précédents à établir.

À propos de ce que vous dites de la façon de juger des projets, nous disons qu'on ne peut établir un processus pour juger d'un projet et laisser en même temps se réaliser le projet. Votre propre ministre vient de nommer une nouvelle commission ou parle de le faire. Pourquoi? Pour juger du projet. Comment osez-vous donc excuser le gouvernement de la Saskatchewan qui entend poursuivre les travaux de construction alors que le jugement que vous cherchez à obtenir est sur le point d'être rendu? Voilà la question. La question porte sur la façon de procéder et non sur le besoin en eau dans la région. Nous savons tous qu'elle en a besoin. Il ne s'agit pas non plus de se demander si l'environnement vous préoccupe. Nous savons que vous y pensez. La question concerne la démarche politique qui convient.

M. Gustafson: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir posé cette question, car je veux expliquer ce qui s'est vraiment passé.

Tout d'abord, ce projet a fait l'objet de nombreuses études, mais arrêtons-nous à la dernière, celle dont le comité a entrepris l'examen au début de février, je crois. Il a fallu attendre cinq mois avant que les cinq membres du comité arrivent sur place, au coût de 450 \$ par jour chacun. À mon avis, pour ce qui est du processus et des